

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 41 (1953)

Heft: 809

Artikel: De-ci, de-là

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-268008>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Soutenez votre "Journal" en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

A GENÈVE

SIBIR le plus pratique des frigos
295 fr. Icha compris
En vente partout

Fraisse & Cie TEINTURIERS

Livraisons rapides et soignées de tous travaux de Teinture et Nettoyage
Magasins : 5 Quai des Bergues - Tél. 24735
2, Rue de Rive - Tél. 51937
2, Rue Michel-du-Crest - Tél. 41739
Usine et Magasin: 53, Rue de St-Jean - Tél. 23595

(suite de la page 27)

Chronique suffragiste vaudoise

Assemblée générale du 27 juin

L'Association vaudoise pour le Suffrage féminin a tenu, le 27 juin, à Lausanne, son assemblée annuelle, coïncidant avec l'assemblée administrative de la section de Lausanne, qui était représentée par de nombreux membres ; les groupements de Vevey, Montreux, Nyon, avaient envoyé des déléguées. Mme A. Quinche, avocate, qui présidait et qui a résumé l'activité de l'exercice écoulé, a salué très spécialement Mme J. Hausmann, âgée de 89 ans, fondatrice, en 1908, avec le Dr Maurice Muret, de l'association.

Pendant toute la séance, a été évoquée la triste votation de Genève et ont été critiquées des institutions soi-disant démocratiques qui permettent à 17.000 électeurs de repousser une réforme demandée par 36.000 femmes et 13.400 électeurs. Un échange de vues animé est intervenu à diverses reprises, sur les moyens de propagande et d'action qu'il faut employer maintenant, après cinquante ans ou presque de démarches, de requêtes, de pétitions, de motions inutiles, puisque la votation de Genève prouve nettement ce que l'on savait déjà : que les électeurs suisses ne veulent qu'une démocratie masculine.

La gestion du comité, les comptes de Mme Zanchi, ont été approuvés. Le nombre des membres augmente régulièrement. Le comité lausannois a été réélu, complété par la nomination de Mme Jacqueline Fischer, juriste. Mme Gerhard (Vevey) a présenté un rapport sur l'activité de sa section et rappelé la mémoire de deux présidentes, Mme Décombar et Mme A. de Montet.

Mme E. Sennwald, avec beaucoup de vie et d'humour, a résumé les débats de l'assemblée de La Chaux-de-Fonds et apporté de sévères commentaires sur la votation de Genève, en critiquant notamment la propagande déloyale, pour ne pas dire mensongère, des adversaires du suffrage féminin. Les commentaires se poursuivirent durant le thé qui suivit.

S.B.

Groupe radical

La dernière séance avant les vacances d'été du Groupe féminin du Parti Radical Lausannois, vient d'avoir lieu au Cercle Démocratique sous la présidence de Mme Georgette Perret. Devant une assemblée nombreuse et animée, Mme Julia Rochat fit un exposé très documenté sur l'application dans divers pays de la nouvelle loi sur la nationalité aux cas de Suisses ayant épousé des étrangers et désirant recouvrer leur nationalité suisse.

Une discussion nourrie suivit la causerie de Mme Rochat qui satisfit aux nombreuses questions posées avec autant de bonne grâce que de compétence.

Pour terminer, Mme Georgette Perret donna un compte-rendu fort apprécié de l'activité de l'ONU en ce qui concerne les droits de la femme, et la séance fut levée après examen de quelques propositions individuelles.

A plus tard l'analyse des arguments antisuffragistes

Le Comité du journal, dans sa séance du 24 juin, a exprimé le vœu que les arguments antisuffragistes soient analysés successivement dans nos numéros de l'automne. C'est pourquoi nos lecteurs n'ont pas trouvé dans ce journal des commentaires détaillés sur la campagne menée par nos adversaires genevois.

Le Service social universitaire à Paris

Une question d'actualité : la vie de l'étudiant, ses difficultés croissantes, comment venir en aide aux jeunes pour qu'ils puissent poursuivre leurs études dans des conditions favorables. Tous les pays se trouvent placés devant ce grave problème. En France, et particulièrement dans la capitale, le Service social universitaire a obtenu des résultats vraiment magnifiques.

C'est le sujet choisi par Mme Molins-Damilano pour son remarquable travail. Elle a observé en détails tous les rouages de cette vaste entreprise ; aussi son étude est-elle bâtie de faits, de statistiques, de remarques pertinentes.

Si la deuxième guerre mondiale a arrêté l'élan de l'Union nationale des étudiants qui, déjà, avait obtenu de belles réalisations, la Chartre de Grenoble, en 1946 — une Déclaration des droits et des devoirs de l'étudiant, a fait reconnaître celui-ci comme un travailleur intellectuel, par quoi a eu lieu l'extension à son profit de la Sécurité sociale.

Du Centre national des Oeuvres en faveur de la jeunesse étudiante, organisme central pour tout le pays, dépendent les 17 Centres régionaux et les 17 Académies de France.

L'intelligente sollicitude pour le bien du jeune travailleur intellectuel n'a négligé aucun domaine : santé, finances, logement — un des problèmes les plus ardu — loisirs. Le service des restaurants pour étudiants a vu un développement extraordinaire, et l'on y trouve des menus complets très bons, au prix de 75 francs français, renforcés ou diététiques, s'il y a lieu, d'après un certificat médical. Tout aussi est entrepris pour que l'étudiant — notamment l'étranger — n'ait pas trop à souffrir du dépensement, ne se sente pas isolé, et ici intervient efficacement l'assistante sociale. Quelle belle tâche ! mais que de qualités elle exige ! Évidemment, les assistantes se partagent le travail — à Paris en tous cas — autrement il dépasserait les forces humaines.

¹ Enquête en vue de l'obtention du diplôme d'assistante sociale, présentée à l'Ecole d'Etudes sociales par Mme Molins-Damilano.

Avant tout il est indispensable de bien connaître la structure universitaire et celle des grandes écoles, de se familiariser avec les disciplines multiples et les débouchés qu'elles offrent et de ne jamais oublier qu'on s'adresse à des jeunes de nationalités, et par conséquent, de mentalité diverses. Dans le Service social universitaire, l'assistante doit suivre, dans ses moindres détails, l'évolution de la vie de l'étudiant, et cela dans les domaines économique, intellectuel, social psychologique, syndical, familial ; il y a des ménages d'étudiants, des enfants. Tout est prévu ; les crèches aussi.

Comme le Service social universitaire de Paris est le plus complet, c'est celui-ci qui a retenu particulièrement l'attention de l'enquêteuse et qui a fixé son choix.

Nous avons forcément omis, dans ce résumé, un grand nombre de données intéressantes. Un mot pourtant sur l'importante question du financement d'une œuvre si belle et d'une telle envergure.

Pour la Sécurité sociale étudiante, les intéressés versent annuellement la somme de 1.000 fr., chiffre « symbolique », mais qui, multiplié par celui de 130.000 étudiants, est cependant tout autre que négligeable ; l'Etat a contribué en 1952, par 570 millions — le tout complété par le régime général de la Sécurité sociale.

Quand cet exemple sera-t-il suivi par les pays qui n'ont encore fait aucun effort pour améliorer le sort des étudiants ? De quelle manière, par exemple la Suisse, pourra-t-elle tirer profit de l'admirable enseignement fourni par sa voisine ? N'y aurait-il pas lieu d'y créer aussi un Service social universitaire, cela bien entendu en tenant compte des différences d'un pays à l'autre ?

Dans la situation privilégiée de la Suisse la vie des étudiants, d'une façon générale, n'est pas comparable à celle des jeunes Français intellectuels. Il doit y en avoir cependant qui auraient besoin d'être suivis, conseillés, soutenus et pour qui un effort vaudrait sans doute la peine d'être fait.

M.-L. P.

CANTON DE VAUD

Dentelles et nappes de Gruyère
Toiles et tissages à la main

Art Rustique Suisse

Travail artisanal du pays

H. CUÉNOUD

Av. Théâtre 1

vis-à-vis du Théâtre

Tél. 22 31 10

Blouses paysannes
Pailles festives
Poteries et bols sculptés
Gravures et dessins aux perroquets
avec plan de Lausanne et autres
Santons suisses et valaisans

Epicerie Fine et Spécialités
Maison JACCARD-ARDIN VEVY
Maison membre du Cartel des Maisons de Réforme alimentaire
Expéditions : Simplon 33 Téléphone 5.22.41

mes suisses avait eu le chagrin de perdre sa présidente, Mme Mercier, de Glaris.

A Lucerne, a été nommée la nouvelle présidente centrale, Mme M. Humbert-Böchenstein, de Guntent (Berne).

*

Le prix Francqui est décerné à des Belges qui ont apporté à la science une contribution importante, dont la valeur augmente le prestige de la Belgique.

Mme Claire Préaux, dont nous avons cité souvent ici les succès de professeur universitaire et d'archéologue spécialisée, est la première femme à qui a été attribué cette haute distinction.

Nos plus chaleureuses félicitations !

Le Renoncement de Don Alvaro

Ce livre a été précédé de plusieurs autres traductions de romans du même auteur, très bien accueillis en France, tous prouvant que Ferreira de Castro a beaucoup voyagé et beaucoup observé.

« Le renoncement de don Alvaro » se situe en Espagne, à Madrid. Livre intéressant, attachant, fort bien écrit, mais dont les discussions politiques occupent un peu trop de pages. Sans doute n'ennuient-elles pas ; elles fatiguent, elles sont peut-être nécessaires afin de faire comprendre le travail compliqué de l'évolution d'un chef socialiste qui, dans sa maturité, se tourne vers le parti opposé pour, en fin de compte, renoncer à la politique qui l'avait passionné, à sa profession d'avocat où il était éminent, et se retire dans la solitude de sa maison des champs, loin de tout ce qui avait été jusque-là sa vie.

Le développement d'un drame de famille — il y a le veuf, don Alvaro, sa sœur Mercédès qui fait office de maîtresse de maison, ses deux fils — se mêle aux raisonnements et aux exposés de doctrines politiques.

M.-L. P.

Ferreira de Castro — traduit du portugais par Renée Galristo — Ed. Flore, Pierre Horay — Paris.

Emissions radiophoniques

Tous les vendredis à 13 h. 45 :

La femme chez elle.

Samedi 11 juillet à 14 h. :

La femme dans la vie : Interview d'Anne-Marie Carrère, par Maurice Werther et de Fernande Olivier, par Dominique Fabre.

Carnet de la Quinzaine

DU 6 AU 11 JUILLET

Genève : Alliance universelle des Unions chrétiennes de jeunes filles, 37, quai Wilson.

Séminaire d'étude destinée à initier les participantes, d'une manière pratique et vivante, au travail de l'ONU et de montrer comment les organisations non-gouvernementales ont un rôle à jouer dans les affaires des Nations Unies. Les cours se donnent de 9 à 12 h., au quai Wilson, ils sont complétés, l'après-midi, par des exposés et par des heures de présence comme auditrices à certaines séances de la 16ème session du Conseil économique et social des Nations.

DU 6 AU 15 JUILLET

Genève : UNESCO et Bureau international de l'Education, 16ème conférence de l'Instruction publique : Formation et situation du personnel enseignant primaire et rapports sur le mouvement éducatif.

IMPR. NATIONALE - Rue A-Vincent 10, Genève

DE-CI, DE-LA

Cette année, les femmes occupant des charges dans la législature américaine sont au nombre de 285, soit 49 de plus que l'an dernier.

*

Mme Perle Mesta, depuis 1949, ministre des Etats-Unis au Luxembourg, a quitté le Grand-Duché le 15 avril. Dans son audience de congé, la Grande Duchesse lui a remis le grand cordon de l'Ordre de la Couronne de Chêne.

*

La reine Juliana de Hollande vient de créer une division d'officiers de police féminine et de fonctionnaires de police féminine qui aura pour tâche de s'occuper des femmes et des enfants.

*

L'Association internationale des « Radio Women » a tenu son assemblée à Paris, à la Maison de l'UNESCO, du 6 au 9 juin. Le thème principal du congrès était le suivant : Education sociale et politique de la femme par la radio.

*

Le prix Veillon du roman en langue française a été décerné à une femme, Mme Marie Mauron.

*

Mme Colette Yver, femme de lettres, romancière réputée — on se souvient du plus célèbre de ses livres, *Princesse de Science* — membre du jury du Prix fémina, est décédée à Rouen.

*

Une autre femme de lettres, connue sous le pseudonyme de Rachilde, est décédée à l'âge de 91 ans.

*

L'Union internationale des organismes familiaux tiendra ses Journées annuelles à Lisbonne du 23 au 30 septembre.

*

L'aérodrome de Békéskaba (Hongrie) est dirigé par une femme.

*

La Société d'utilité publique des femmes suisses a tenu son assemblée annuelle à Lucerne, les 10 et 11 juin. Au programme, notons un exposé sur les réfugiés et une conférence sur « La Femme suisse, entre aujourd'hui et demain », par le Dr Hans Zbinden.

On se souvient que, l'an dernier, au mois d'avril, la Société d'Utilité publique des fem-